

Renouvellement ou reconversion : des enjeux qui varient selon les métiers et les territoires bretons

Cette étude, en partenariat entre l'Insee, le Gref Bretagne et la Direccte, a pour objectif de disposer d'éléments de prospective sur le renouvellement et la reconversion des métiers au sein des territoires bretons.

L'analyse de l'évolution des emplois par métier croisée avec leur taux de départ de fin de carrière fait apparaître, selon les territoires, des enjeux de renouvellement (pour les métiers en essor à fort taux de départ) ou de reconversion (pour les métiers en déclin à faible taux de départ). Certains territoires comportent des enjeux comparables : ainsi, parmi les 18 zones d'emploi de Bretagne, huit groupes se distinguent.

Typologie des zones d'emploi selon les problématiques de renouvellement et de reconversion des métiers



- Quatre de ces groupes sont composés d'une seule zone d'emploi (Brest, Saint-Malo, Lorient et Quimper).
- Trois autres groupes sont composés chacun de deux zones d'emploi : Dinan et Vannes, Rennes et Saint-Brieuc, Fougères et Vitré.
- Enfin, le dernier groupe est composé des huit zones d'emploi de Carhaix, Guingamp, Lannion, Loudéac, Morlaix, Ploërmel, Pontivy et Redon.

Pour une dizaine de professions, les enjeux de renouvellement se retrouvent dans la majorité des 8 groupes. Ces métiers représentent 11 % de l'emploi régional. Les leviers de renouvellement varient entre formation et mobilités professionnelles.

- La formation apparaît comme le principal levier de renouvellement pour les techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics, les ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement et les professionnels de l'action sociale et de l'orientation,
- Tandis que les mobilités professionnelles offrent un levier de renouvellement mobilisable pour les maîtrises de magasins et intermédiaires du commerce, qui ont un métier plutôt qualifié, ou les aides à domicile et aides ménagères, qui le sont moins.

Pour sept autres métiers, ce sont des enjeux de reconversion qui se retrouvent dans la majorité des groupes. Ils représentent 7 % de l'emploi régional.

- Les ouvriers qualifiés de la manutention peuvent s'orienter vers le métier de conducteurs de véhicules, en essor au niveau régional.
- En revanche, les mobilités des ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment sont plus difficiles du fait de la conjoncture économique car les passerelles ne se font que vers des métiers du même domaine, eux aussi en déclin.

A côté de ces caractéristiques communes à une majorité de territoires, des spécificités locales existent.

- Un effectif important sur Fougères-Vitré pour le métier d'ouvriers non qualifiés des industries de process (en majorité agroalimentaires), qui représente plus de 2 000 emplois (soit 4,1 % de l'ensemble des actifs) et qui présente un enjeu de reconversion.
- La zone d'emploi de Brest est celle qui comporte le plus d'enjeux spécifiques : enjeux de renouvellement (8 métiers dont les cadres de la banque et des assurances, les techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques et les agents d'entretien qui représentent 13 % des emplois du territoire) ou enjeux de reconversion (9 métiers dont les agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme qui représentent 8 % des emplois).
- Le territoire composé des zones d'emploi de Rennes et Saint-Brieuc présente nettement plus de problématiques de renouvellement que de reconversion. A l'inverse, les zones d'emploi de Dinan et Vannes et celles de Quimper, Lorient et Saint-Malo présentent davantage d'enjeux de reconversion que de renouvellement.
- Des problématiques parfois opposées entre territoires : ainsi, les maraîchers et jardiniers, les cadres commerciaux et technico-commerciaux, et les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie, présentent chacun une problématique de renouvellement dans la zone d'emploi de Brest, et un enjeu de reconversion, respectivement dans la zone d'emploi de Saint-Malo, sur le territoire de Dinan et Vannes, et dans celui composé des huit zones d'emploi de la diagonale centrale.

Pour toutes demandes d'interviews, graphiques, informations complémentaires concernant l'étude, veuillez contacter : Geneviève Riérou - 02 99 29 33 95 - communication-bretagne@insee.fr

Merci de bien vouloir informer le public de la sortie de cette publication qui est téléchargeable gratuitement sur internet à partir du 4 novembre 2015 à 12h00 : www.insee.fr > Publications et services > Les collections régionales > Bretagne > soit Insee Analyses Bretagne n°29